

Calvados

Les droits de l'homme se plaident au collège Letot

LA RENAISSANCE - LE BESSIN | vendredi 23 février 2018

455 mots



Pour préparer les interventions, une douzaine d'heures de français ont été consacrées en classe.

Des élèves de troisième ont pris la parole, lundi, pour défendre les droits de l'homme et de l'enfant. Des plaidoiries engagées et fortes, qui ont impressionné les jurés.

« Mesdames, Messieurs, je m'appelle Yasmine, j'ai 14 ans et j'habite au Burkina Faso. Je suis actuellement mariée depuis trois ans à mon époux âgé de 38 ans, nous avons déjà un enfant de deux ans. » La voix est déjà forte et assurée pour ces élèves de troisième qui ont défendu, lundi 19 février, les droits de l'homme et de l'enfant au collège Letot.

Par groupe de deux ou trois, chaque élève a pris la parole face au jury, composé du personnel du collège (principale, professeurs, documentaliste), d'un membre de l'équipe municipale de Bayeux et de deux représentants d'Amnesty International dans le Calvados.

De nombreux thèmes ont été abordés, des mariages forcés au Burkina Faso à l'enfer vécu par les enfants en Syrie. Mais également des situations moins médiatisées, comme la guerre au Yémen ou l'esclavage moderne dans les plantations de coton en Ouzbékistan.

« Les élèves étaient totalement libres de choisir le thème de leur plaidoirie », explique Laura Touvet, principale du collège. Mais de nombreux élèves ont été touchés par les récits qu'ils ont entendus lors du Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre, d'où une part importante de plaidoiries sur les enfants et la guerre.

Un oral qui ne s'improvise pas

Pour préparer les interventions, une douzaine d'heures de français ont été consacrées en classe. Objectifs : écrire son texte, apprendre à poser sa voix, gérer le stress et adopter la bonne posture. Certains d'ailleurs n'avaient pas hésité à mettre une chemise.

Un exercice qui a permis à certains élèves d'ordinaires timides de vaincre leur peur de la prise

de parole en public.

Isabelle Deleforge et Jean Saillard, représentants d'Amnesty International, ont été impressionnés par la qualité des interventions : « **On sent qu'il y a en amont un gros travail de recherche et d'argumentation** », les élèves se référant systématiquement aux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou à la Charte des droits de l'enfant.

Ils ont également été nombreux à en appeler directement au député de la 5^e circonscription du Calvados, Bertrand Bouyx, pour que les paroles deviennent des actes politiques. Ce dernier était invité aux plaidoiries mais s'est excusé de ne pouvoir y assister.

Clément Machecourt